

L'Université de Montpellier recrute un Chargé du partenariat et de la valorisation du LIRMM (F/H)

Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A

Dates de contrat : du 15/04/2024 au 14/04/2026

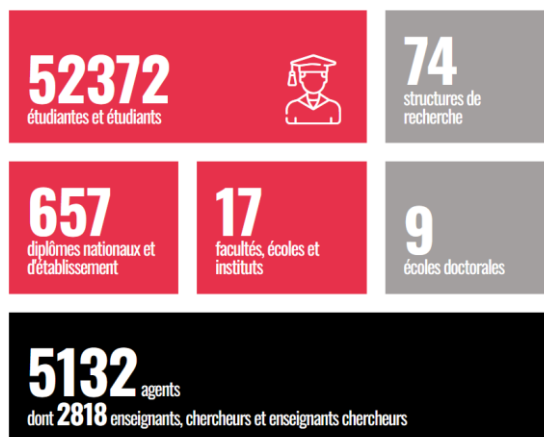
Quotité de travail : 100 %

Rémunération mensuelle : de 1960 € à 2780 € brut / de 1575 € à 2235 € net estimé

Localisation : Montpellier

Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).



Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

Affectation

Structure de rattachement : Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM)

Environnement de travail : Le Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM) est une unité mixte de recherche, dépendant conjointement de l'Université Montpellier (UM) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Il est situé sur le Campus Saint-Priest de l'UM au Nord de Montpellier. Le LIRMM regroupe environ 400 personnes, ses activités de recherche le positionnent au cœur des sciences et technologies de l'information, de la communication et des systèmes. Les travaux sont menés dans trois départements scientifiques de recherche, eux-mêmes organisés en « équipes-projet ». Directement rattaché

au directeur des services du laboratoire, le chargé ou la chargée du partenariat et de la valorisation du LIRMM participe aux réunions mensuelles des responsables de service avec la direction et est en charge du suivi de la commission valorisation du laboratoire.

Présentation du poste

- **Mission principale :**
 - Coordonner et accompagner les opérations de partenariat et de valorisation du laboratoire.
 - Apporter un soutien à la direction et aux équipes de recherche dans la réponse aux Appels A Projets, les négociations avec des partenaires, la protection des travaux de recherche, la valorisation et le transfert de technologie.
- **Activités :**
 - Accompagnement des équipes de recherche pour le montage de projets nationaux et européens. Aide à la rédaction des parties administratives et financières.
 - Préparer et suivre la contractualisation des projets de recherche et des contrats liés (NDA, Accord de consortium, ...) en lien avec les services partenariat de nos tutelles.
 - Veille et diffusion des Appels à Projets pertinents au niveau national et européen.
 - Sensibilisation des équipes de recherche du LIRMM à la protection de leurs travaux de recherche (cahiers de laboratoire, déclaration d'inventions, brevets, logiciels...) et à la valorisation et au transfert de technologie (pré-maturation, maturation, ...) en lien avec la SATT AxLR et les services de nos tutelles.
 - Mise en relation des entreprises et des start-up avec les équipes de recherche du LIRMM : analyse du besoin, organisation de réunions de travail, présentation des modalités de contractualisation, montage des projets CIFRE.
 - Suivi des start-up en lien avec les chercheurs du LIRMM et les structures régionales d'accompagnement.
 - Création et mise à jour de tableaux de bord, saisie des informations dans les Systèmes d'Information (réponses AAP, Contrats, Partenaires (entreprises, Start-up), suivi des projets de maturation, brevets, logiciels.
 - Assurer le suivi de la commission Valorisation du LIRMM en lien avec le chargé de mission Valorisation.
 - Assurer une veille juridique et réglementaire dans les domaines de la gestion des différents types de contrats (au niveau national et européen), de la valorisation et de la propriété intellectuelle, support à la direction, aux chercheurs et aux services dans ces domaines.
 - Participation aux activités de communication (événements, plaquettes, maintien à jour des sites web interne et externe...) dans le domaine de la valorisation et du transfert de technologie.
 - Plus généralement, apporter un soutien juridique à la direction du laboratoire.
- **Spécificités / Contraintes du poste**
 - Dates limites à respecter lors des réponses aux AAP.
 - Le poste se situe dans un secteur relevant de la protection du potentiel scientifique et technique (PPST), et nécessite donc, conformément à la réglementation, que votre arrivée soit autorisée par l'autorité compétente du MESR.

Profil recherché

COMPETENCES

- Environnement et réseaux professionnels
- Droit public
- Droit des contrats
- Droit de la propriété intellectuelle
- Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
- Modes de fonctionnement des administrations publiques
- Finances publiques
- Méthodologie de conduite de projet
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues).

- **Compétences opérationnelles :**
 - Piloter un projet
 - Etablir des relations
 - Élaborer des études de faisabilité
 - Rédiger des rapports ou des documents
 - Transmettre des informations
 - Travailler en équipe
 - Conduire une négociation
 - Concevoir des tableaux de bord
 - Animer une réunion
 - Utiliser les outils bureautiques
 - Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité.

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:

> **Dispositifs de développement des compétences :** accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes

> **Jusqu'à 56 jours de congés / an** (pour un contrat 12 mois et plus/ temps plein à 38h05)

> **Temps de travail aménageable**

> **Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine** (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)

> **Restauration collective**

> **Aide et prestations sociales**

> **Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville**

> **Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université**

> **Soutien à la parentalité :** club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade

Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité

Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2024-R0165**

Clôture des candidatures **le 20/03/2024 à 23h59.**

Contacts :

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste : christophe.dhenaut@lirmm.fr / 04 67 41 85 04

En savoir plus :

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
 - ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail
- Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
- * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.